

# Déposer une candidature au Label



Label européen des langues

## Appel 2021

### Le Label européen pour des initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues

- ✓ Vous développez un projet innovant dans le domaine de l'apprentissage des langues (1) et vous souhaitez le partager ?
  - ✓ Votre projet contribue à améliorer les compétences linguistiques de vos apprenants (2) ?
- Le Label européen des Langues soutient votre initiative !

Le Label européen des Langues, co-organisé par la Direction des Relations internationales de la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, le **Forem**, **Bruxelles Formation**, **Epale** et l'**Agence pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie (AEF-Europe)**, à l'initiative et avec le soutien de la **Commission européenne**, est destiné à valoriser et encourager des **initiatives innovantes** dans **l'enseignement et l'apprentissage des langues**. Il récompense les nouvelles méthodes dans le domaine de l'enseignement des langues, participe à leur notoriété et favorise ainsi les bonnes pratiques.

En soutenant les initiatives innovantes, à l'échelle locale et nationale, le Label cherche à améliorer la qualité de l'enseignement linguistique dans toute l'Europe.

---

(1) La dénomination « *apprentissage des langues* », couvre toutes les formes d'éducation et de formation : enseignements obligatoire et supérieur, enseignement de promotion sociale, formations professionnelle, personnelle, formelle et non formelle.

(2) Le terme « apprenant » réfère tant aux élèves de l'enseignement obligatoire, aux étudiants de l'enseignement supérieur, aux apprenants adultes de la formation formelle ou non formelle, qu'aux jeunes inscrits dans une association d'insertion professionnelle ou un mouvement de jeunesse.

## Qui peut participer ?

Le Label est ouvert à **tous les secteurs de l'éducation et de la formation**, indépendamment de l'âge des apprenants ou des méthodes employées, avec pour principal objectif la **promotion de l'innovation dans l'enseignement des langues et en langues étrangères**.

Sont concernées : les initiatives innovantes émanant des établissements d'enseignement (tout niveau), des organismes d'éducation ou de formation initiale ou continue, tant publics que privés, des milieux associatifs et du monde socio-économique, ainsi que les associations d'insertion socio-professionnelles et les mouvements de jeunesse en **Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Le concours est également ouvert aux initiatives individuelles qui correspondent aux critères de sélection.

**Cette initiative ne concerne pas les projets à caractère commercial.**

## Modalités

### Critères de sélection

L'accent sera mis sur des projets terminés et/ou en cours de réalisation mettant en œuvre le ou les critères suivants :

1. Les initiatives doivent apporter une **valeur ajoutée** dans le contexte national, en améliorant de manière visible l'enseignement et l'apprentissage des langues.
2. Les initiatives doivent **motiver** aussi bien les apprenants que les enseignants/formateurs, rendre l'environnement d'apprentissage plus attrayant et les inciter à améliorer leurs compétences linguistiques.
3. Les initiatives doivent être **originales** et **créatives**. Elles doivent introduire des démarches pédagogiques innovantes, tout en veillant à ce que celles-ci soient adaptées aux apprenants concernés.
4. Les initiatives doivent insister sur la **dimension européenne**. Elles doivent s'adapter à la diversité linguistique de l'Europe et se servir de cet atout, en établissant par exemple des contacts de part et d'autre des frontières nationales. En développant les compétences linguistiques, elles doivent activement participer au rapprochement entre les cultures, présentes en Europe.
5. Les initiatives sont **transférables** et/ou **accessibles gratuitement à tous**. Elles peuvent être une source d'inspiration pour de nouvelles initiatives linguistiques dans d'autres institutions, d'autres contextes, d'autres langues, pour d'autres groupes cibles et dans d'autres pays. Elles peuvent également être directement utilisées ou partagées par le grand public.

## **En outre, les projets doivent répondre à au moins une des trois priorités européennes suivantes :**

*Pour rappel, le Label est ouvert à tous les secteurs de l'éducation et de la formation, indépendamment de l'âge des apprenants ou des méthodes employées, avec pour principal objectif la promotion de l'innovation dans l'enseignement des langues et en langues étrangères.*

*Sont concernées : les initiatives innovantes émanant des établissements d'enseignement (tout niveau), des organismes d'éducation ou de formation initiale ou continue, tant publics que privés, des milieux associatifs et du monde socio-économique, ainsi que les associations d'insertion socioprofessionnelle et les mouvements de jeunesse en **Fédération Wallonie-Bruxelles**.*

*Le concours est également ouvert aux initiatives individuelles qui correspondent aux critères de sélection.*

*Cette initiative ne concerne pas les projets à caractère commercial.*

## **Améliorer l'apprentissage des langues grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux médias numériques**

La recommandation du Conseil relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues souligne l'importance des outils numériques tels que les cours en ligne ouverts et massifs, eTwinning et la Teacher Academy du portail School Education Gateway, pour l'apprentissage des langues et le développement professionnel du personnel éducatif dans le domaine de l'apprentissage des langues.

Le potentiel des outils numériques devrait être pleinement exploité pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Les technologies ont la capacité d'élargir l'offre linguistique de manière massive et d'offrir plus de visibilité aux langues. Elles s'avèrent aussi très utiles pour soutenir les langues qui ne sont pas enseignées à l'école. Dans ce contexte, le développement de l'esprit critique et de l'éducation aux médias ainsi qu'une utilisation appropriée et sûre des technologies devient un élément essentiel de l'apprentissage.

Il faut réfléchir à de nouveaux modes d'apprentissage dans une société qui devient de plus en plus mobile et numérique. L'importance de cette réflexion a encore été soulignée par la crise de la Covid19 de 2020. Cette crise a rendu nécessaire l'utilisation intensive des méthodes d'enseignement numérique par les écoles du monde entier, y compris par les établissements d'enseignement et formation professionnels et d'autres organisations du domaine de l'éducation. Même après la fin de la pandémie, l'apprentissage mixte devrait rester beaucoup plus intégré dans les pratiques d'enseignement qu'auparavant. Les professeurs de langues ont souvent plus d'expérience que les autres enseignants avec les [ressources en ligne](#). Les évolutions numériques permettent l'apprentissage et la pratique d'un plus grand nombre de langues en dehors de la salle de classe et des programmes d'études. Les procédures d'évaluation actuelles ne reflètent pas pleinement ces évolutions. L'apprentissage intégré des contenus et des langues (c'est-à-dire EMILE - l'enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère) et les outils numériques et en ligne d'apprentissage des langues se sont révélés efficaces pour

différentes catégories d'apprenants. Les enseignants de langues de l'ensemble de l'Europe pourraient bénéficier d'une formation professionnelle continue tant pour actualiser leurs compétences numériques que pour améliorer leurs pratiques d'enseignement en utilisant différentes méthodologies et nouvelles technologies. Un inventaire des ressources éducatives ouvertes pourrait les soutenir à cet égard, en prenant compte des travaux du Conseil de l'Europe.

### **Apprentissage des langues et promotion de l'équité, de la cohésion sociale et de la citoyenneté active**

Favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active constitue l'un des objectifs stratégiques de la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation au niveau de l'UE. La réussite scolaire pour tous s'inscrit dans la vision de l'avenir de l'éducation, qui guidera les travaux en vue d'un espace européen de l'éducation opérationnel. Il s'agit de soutenir les enfants multilingues de telle sorte que les compétences dans d'autres langues que la langue de scolarisation soient considérées comme un atout et non comme un déficit.

Les projets labélisés devraient examiner comment l'apprentissage des langues peut soutenir la citoyenneté active et l'éthique dans l'apprentissage tout au long de la vie, favoriser le développement des compétences sociales et interculturelles, de l'esprit critique et de l'éducation aux médias. Ces projets pourraient, par exemple, offrir des possibilités de participation des citoyens à la vie démocratique, à l'engagement social et civique par le biais d'activités d'apprentissage formel ou non formel à toutes les étapes du processus d'apprentissage tout au long de la vie. L'accent sera également mis sur la sensibilisation et la compréhension du contexte de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les valeurs communes de l'UE, les principes d'unité et de diversité, ainsi que sur le patrimoine social, culturel et historique.

Cette priorité peut être intégrée dans des projets visant à promouvoir la « sensibilisation linguistique » dans les établissements d'enseignement et formation professionnelle, tels que définis à l'annexe de la recommandation du Conseil de 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Les compétences dans la langue de scolarisation ainsi que dans d'autres langues sont essentielles à la participation à la vie démocratique et à l'engagement social et civique. La diversité culturelle et linguistique dans les écoles et dans la société peut contribuer à créer un environnement d'apprentissage intéressant et dynamique, dans lequel de nombreuses langues différentes peuvent prospérer et enrichir un échange sain et un débat dynamique. Pour de plus amples informations, voir les résultats du projet d'expérimentation politique [LISTIAC](#) (Enseignement linguistiquement sensible dans toutes les classes) et des [projets connexes](#) cofinancés par le Centre européen pour les langues vivantes.

### **Développement professionnel des professeurs de langues**

L'espace européen de l'éducation a fixé des objectifs ambitieux pour faire de la mobilité une réalité pour tous et promouvoir des systèmes éducatifs innovants et inclusifs. Les enseignants — ainsi que leur formation initiale et leur développement professionnel tout au long de leur carrière — jouent un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs.

La mobilité transnationale contribue au développement des compétences des enseignants et des futurs enseignants et à l'attrait de la profession d'enseignant. Les enseignants jouent également un rôle clé dans l'internationalisation des écoles. La mobilité et la collaboration avec les écoles d'autres pays peuvent leur apporter la motivation, les contacts et l'expérience internationale nécessaires pour faire de l'espace européen de l'éducation une réalité dans les écoles européennes. Les projets de label peuvent y contribuer en explorant, par exemple, les domaines suivants:

- Pratiques permettant d'améliorer la mobilité des professeurs de langues. La mobilité internationale des futurs enseignants lors de leur formation initiale n'est pas très répandue et varie considérablement d'un pays à l'autre. Un groupe de travail consultatif des agences nationales Erasmus + a recensé à la fin de 2019 - début 2020 des obstacles importants à la mobilité des enseignants en général.
- Coopération entre des établissements de formation initiale des enseignants et organismes de formation professionnelle continue qui abordent des questions telles que l'utilisation efficace des outils numériques et l'apprentissage en ligne, l'éducation au développement durable, l'enseignement dans des classes multilingues, ou la création d'une école inclusive.
- Moyens d'améliorer les compétences et les possibilités de carrière pour les enseignants de langues ; de diversifier des possibilités d'évolution de carrière et de faciliter la reconnaissance formelle des différentes formes de développement professionnel, y compris les compétences acquises dans d'autres contextes ou à l'étranger.

### Sélection des lauréats et remise des Labels :

- Les projets seront sélectionnés par un jury d'experts dans le courant du mois de mars 2021.
- La cérémonie officielle aura lieu au BIP à Bruxelles le **28 avril 2021** \*.
- Prix : Remise des Labels, certificats et bons d'achat de matériel pédagogique et informatique.
- Visibilité et valorisation des projets : tous les projets labélisés seront diffusés et valorisés sur les sites de la Commission européenne, de la Direction des Relations Internationales de la FWB, du Forem, de Bruxelles Formation, de l'AEF-Europe, d'Epale, d'eTwinning, de enseignement.be et sur les sites de réseaux sociaux.
- Les projets labélisés pourront utiliser le logo dans leur communication, en indiquant l'année d'obtention du Label.

### Comment participer ?

- ✓ Téléchargez le formulaire de candidature disponible sur [www.dri.cfwb.be](http://www.dri.cfwb.be) rubrique « Label européen »
- ✓ Votre dossier devra être obligatoirement dactylographié et envoyé sous format électronique à :

**[bernadette.schreuer@cfwb.be](mailto:bernadette.schreuer@cfwb.be)**

***pour le 8 mars 2021 au plus tard.***

*Ce document doit être signé par le représentant légal de l'établissement/l'organisme.*

*Les annexes éventuelles doivent être envoyées, **pour la même date**, soit électroniquement via WeTransfer à [bernadette.schreuer@cfwb.be](mailto:bernadette.schreuer@cfwb.be), soit par courrier postal à :*

***Direction des Relations Internationales***

***Concours Label européen des Langues***

*à l'attention de*

*Bernadette SCHREUER*

*Bureau 6A001*

*44, Boulevard Léopold II*

*1080 Bruxelles*

\* En fonction de la situation sanitaire du moment, la cérémonie pourrait se dérouler de manière virtuelle ou en présentiel (+Web streaming).

## **Plus d'informations ?**

[www.dri.cfwb.be](http://www.dri.cfwb.be)

[www.bruxellesformation.brussels](http://www.bruxellesformation.brussels)

[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

[www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

[www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)

<https://ec.europa.eu/epale/fr>

[www.enseignement.be/etwinning](http://www.enseignement.be/etwinning)

## **Contacts :**

Bernadette SCHREUER (DRI)

[bernadette.schreuer@cfwb.be](mailto:bernadette.schreuer@cfwb.be)

Michel Pierre (Le Forem)

[michel.pierre@forem.be](mailto:michel.pierre@forem.be)

Dominique Lorent et Anne Berben (Bruxelles Formation)

[Label@BruxellesFormation.brussels](mailto:Label@BruxellesFormation.brussels)

Annie Lassoie

[annie.lassoie@cfwb.be](mailto:annie.lassoie@cfwb.be)

